

ECOLE DE FONTAINE SOUS JOUY



REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES Bilan année scolaire 2014/2015









LE COMITE DE PILOTAGE

- ✓ Composition du COPIL
- ✓ Suivi de la mise en place du PEDT
- ✓ Evaluation







MISE EN PLACE DE LA REFORME A LA RENTREE 2014

- Choix du mercredi matin, après consultation des parents
- ✓ ALSH le mercredi après-midi avec Jouy/Huest
- Choix de 2 ateliers de 1 h 30 les mardis et les vendredis
 - Dérogation aux 4 x 45 minutes
 - Elaboration du Projet éducatif territorial (PEDT)







DIFFICULTES D'APPLICATION EN COMMUNE RURALE

- Recrutement des animateurs
- ✓ Locaux
- ✓ Structures pour le mercredi après-midi et déjeuner Incertitude sur la pérennité du centre Jouy (CAPE)
- ✓ Bus scolaires vers les centres aérés
 Rotation 55 € et paiement de l'accompagnatrice







PARTICIPATION FAIBLE AUX ALSH

ALSH Jouy

ALSH Huest

8 à 10 enfants

2 à 4 enfants

Rappel sondage à Fontaine 2014 25 enfants pour jovifontains

Total d'enfants : - 20 enfants (Fontaine, Jouy et Hardencourt)

→ Décision tardive de prise en charge de la CAPE







- ✓ Aucune aide matérielle
 - Education Nationale,
 - Structures environnantes et CAPE
- ✓ Pas d'association culturelle ni sportive

✓ Aide de l'Etat = 50 € / enfants







UNE EQUIPE DE 28 PERSONNES

- ✓ 20 animateurs extérieurs
 - 6 animateurs bénévoles
 - 14 animateurs rémunérés
- ✓ 3 employées communales Céline, Patricia et Christelle
- ✓ Participation de Mylène, professeure des écoles
- ✓ Contribution de Catherine
- ✓ Responsable Jacques Pouchin (maire) Elue chargée du projet Laurence Secrétaire de mairie







Activités proposées

Piano/chant Arts plastiques Ateliers Petits *

Loisirs créatifs Relaxation Jeux de société

Jeux sportifs Graine d'écrivain Contes et brico

Chant/danse Les scientifiques Nature/forêt

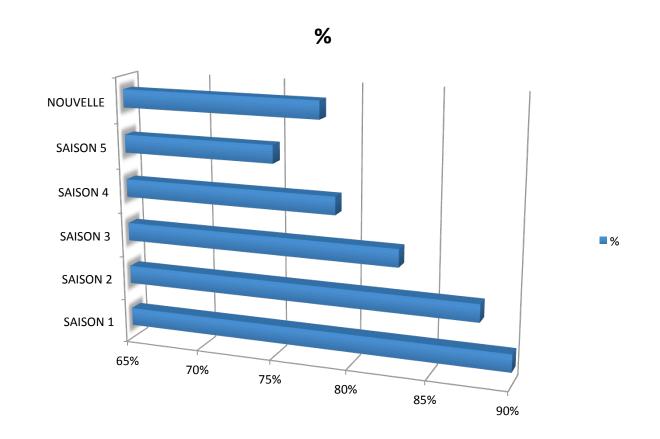
Athlétisme Jeux en anglais Photo

Petit citoyen Art clownesque





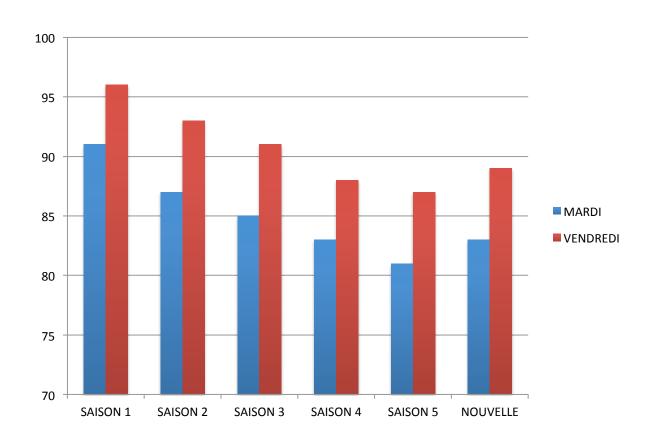


















COÛTS DE LA REFORME

✓ Contexte difficile : finances communales sollicitées

Pas de la compétence de la CAPE Suppression de certains services (déchets verts...)

Baisse de l'ensemble des dotations de l'Etat Perte de la qualité de « commune défavorisée » (FDPTP)

√ 31 100 € = Ateliers et mercredis







LA REFORME SUR L'ANNÉE :

ATELIERS TAP
MERCREDI MATIN

23 300 € 7 800 € -----31 100 €

SOIT 250 € PAR ENFANT dont 190 € TAP





Participation famille à = 1,10 € /TAP

- Application dès janvier 2015 (gratuité en 2014)
- Votée par le Conseil municipal de Fontaine le 19/12
- Réunion d'informations: 12/12/2014

Saint Vigor : financement par les impôts locaux





✓ Coût Ateliers TAP 23 300 €

Pour 72 TAP X 85 enfants soit 6 120 ateliers TAP

Aide de l'Etat 6 000 € → 0,98 € / TAP

Parents 6 732 € → 1,10 € / TAP

Communes 10 568 € → 1,72 / TAP

√ Coût pour 1 TAP = 3,80 €







Si aide de la CAF = baisse prix

- ✓ Baisse de la participation famille possible Rappel : sondage de juin
 - 68 % la participation approuvée
 - 76 % montant pas exagérée
- ✓ Comparaison environs = gratuité 0,25 à 1,50 € / TAP
- ✓ Certaines communes = adhésion supplémentaire







RESULTATS QUESTIONNAIRES DE JUIN

- ✓ 65 % de retours
- ✓ La réforme des changements de rythmes
- ✓ Les ateliers TAP
- ✓ « Vous avez la parole »







OBJECTIFS DU PEDT

- ✓ Découverte de centre d'intérêts nouveaux
- ✓ Favoriser a coopération entre les enfants
- ✓ Renforcer les liens entre les générations
- ✓ Possible articulation avec le projet de l'école







ANNEE SCOLAIRE 2015 / 2016

- ✓ 95 inscrits dont 17 enfants pour 1 seul atelier
- ✓ Nouvelles activités
- ✓ Choix ou ateliers « imposés »
- ✓ Règlement des ateliers
- ✓ Aide CCAS









- Bilan positif de la mise en place
- Ateliers appréciés



- Coût communal élevé
- Enfants plus fatigués
- Charges supplémentaires pour les familles
- Travail supplémentaire en mairie









